

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 30 MARS 2017**

*L'an deux mil dix sept et le 30 mars à 20h30 , le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DELLAC Patrick, Maire*

*Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15                      Présents : 13                      Votants : 13*  
Sont présents : M. DELLAC Patrick - M. DUBARRY Eric - M. BAYNAT Régis - Mme SOUILLE Sylvie – Mme LAURENSOU Martine – M. PRADAYROL Patrick – M. DESPEYROUX Rémy - M. GUGLIELMETTI Michel - Mme DELSAHUT Marie-France - Mme FLORET Virginie - Mme ELMA Séverine – Mme CROS Corinne - M. DELPON Cyril.

Absents excusés : – Mme RANNOU Sylvie - M. DAVID Eric.

Date de la convocation : le 23 mars 2017 - Secrétaire de séance : M. Eric DUBARRY

**Objet : Approbation du PV du conseil municipal du 02 mars 2017**

Le conseil municipal approuve le procès-verbal.

**Objet : Vote des 4 taxes**

Une proposition d'augmentation de taxes des impôts directs locaux est proposée afin de compenser la diminution des aides de l'Etat et prévoir les futures dépenses. Le conseil propose une augmentation à 2.5 % .

**Objet : Délibération sur les frais de fonctionnement des écoles de Lacapelle-Marival**

Il y a trois élèves à Lacapelle-Marival, dont deux en maternelle et un en primaire. Le conseil adopte le paiement des écoles.

**Objet : Renouvellement contrat adjoint administratif**

Le conseil adopte la reconduction de son contrat.

**Objet : Adhésion au centre de gestion pour les remplacements**

Une demande de remplacement pour les agents paraît nécessaire et le conseil municipal adopte à l'unanimité l'adhésion.

**Objet : Subvention aux associations**

Le conseil municipal adopte le renouvellement des subventions aux associations 1901 existantes puis 100 euros aux deux nouvelles associations « les amis de sainte-fleur » et « le séchoir ».

**Objet : Questions diverses**

La mairie de Gramat n'a pas effectué de réunion trimestrielle concernant le budget de fonctionnement de ses écoles comme elle s'était engagée, et à l'heure du budget, aucun courrier n'a été envoyé pour régler ce problème.

Une réunion PNRCQ a eu lieu à Issendolus le lundi 27 mars, tous les élus étaient enchantés par l'accueil et par la réhabilitation du centre bourg.

La signalisation a été estimée à environ 7000 euros.

L'association du temps libre demande s'elle peut utiliser la sono de la commune pour les deux manifestations le quine et le repas de fin d'année.

Une demande à la formation du défibrillateur est formulée, le conseil va étudier une séance.

Le collège de Gramat demande à utiliser le foyer rural les 19 et 20 mai pour leur club interne de rugby.

Concernant le syndicat des eaux, les dettes sont importantes en raison d'un contrat non tenu avec un arriéré de 75000 euros.

Ballade couché du soleil : la date prévue est le 06 juillet et un nouveau parcours sera étudié.

Cinéma de plein air : une nouvelle séance est prévue cette année, il faut étudier la date.

Méthanisation : une personne résidant sur la commune et ayant des compétences sur le sujet se propose d'exposer sa position sur la méthanisation. Le conseil accepte une séance d'information avant un conseil municipal.

07 avril 2017 : prochaine réunion du conseil municipal sur le budget.

Elections présidentielles du 23 avril :

Président : P. DELLAC

Vice-Président : E. DUBARRY

Bureau : C. CROS – S. SOUILLE – MF. DELSAHUT – R. BAYNAT.

Secrétaire : M. LAURENSOU

08H00 – 10H30 : P. DELLAC – S. SOUILLE – C. DELPON.

10H30 – 13H30 ; E. DUBARRY – C. CROS – R. BAYNAT.

13H30 – 16H30 : P. DELLAC – P. PRADAYROL – M. GUGGLIEMETTI – S. ELMA

16H30 – 19H00 : E. DUBARRY – M. LAURENSOU – V. FLORET – MF. DELSAHUT.

Concernant les subventions, une a été allouée par le sénateur REQUIER pour un montant de 10000 euros. La région alloue 40 000 euros pour le foyer rural et la commune attend 65000 euros de la DETR.

Distribution du livret municipal :

- M. LAURENSOU : GARY – LES HORTES – THERMAS – tout le côté jusqu'à Lacoster 30 bouquins
- P. DELLAC : de la nationale au mas d'adgié et la peyrie et le bourg jusqu'à Yolande 25 livres
- P. PRADAYROL ; Le Causse et les Hortes 14 livres
- R. BAYNAT : Suquet mondou 12 livres
- M. GUGLIEMETTI : Armand Beaupendu souilhaul 10 livres
- MF. DELSAHUT ; Maison de maître (ancien chauchoix) jusqu'au Breil 28 livres
- E. DUBARRY : camping – moulin à vent – Dumancie. 30 livres
- V. FLORET – Touleyrou – Malpial – Laccaral 20 livres
- S. SOUILLE : Buzat – Marche – Vialoze 20 livres
- C. CROS : La canétié – Vernique – Soulestreim – jusqu'avant le camping – 20 livres
- S. ELMA : Gruffiel – le Fanga – Bouyral 15 livres
- C. DELPON : Dadot – Montin – Lasvignes – Guy gestes – 14 livres

L'ordre du jour étant épuisé.

La séance est levée à 23H45

Le Maire

Patrick DELLAC